

# 2 x 33

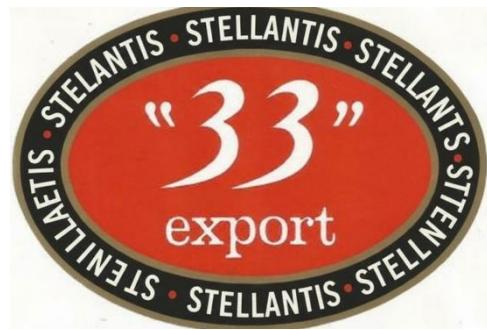
## l'organisation à l'UT

L'adaptation de l'organisation du travail face à la baisse des volumes à l'UT était attendue. Cette baisse a été confirmée lors du Comité Paritaire Stratégique.

La direction a enfin clarifié sa position en CSE : elle retient l'organisation du travail en 2 équipes à mi-cadence, soit 33 véhicules par heure. Le choix se portait entre :

- 1 équipe complète à 60 véhicules par heure,
- 2 équipes à mi-cadence.

Après plusieurs semaines de réflexion, la direction a tranché. Elle confirme ainsi la proposition faite par la **CFE-CGC** il y a quelques mois.



La **CFE-CGC** avait défendu cette option, car elle répondait au mieux aux exigences sociales :

- CFE-CGC Maintien de la prime ICH (condition horaire),
- CFE-CGC Maintien des lignes de bus,
- CFE-CGC Un nombre de postes plus important que sur une tournée complète,
- CFE-CGC Un impact moins fort sur l'effectif de structure.

La direction apportera plus de précisions lors des CSSCT ordinaires de décembre dans les usines.

Pour la **CFE-CGC**, se sera l'occasion d'évoquer d'une manière plus précise l'organisation managériale retenue et d'évoquer les prévisions de baisse sur les « cols blancs ».

La **CFE-CGC** partage ses revendications :

- CFE-CGC Une communication transparente : des amphithéâtres pour expliquer l'impact de cette transformation,
- CFE-CGC Aucun salarié ne doit rester sans réponse sur son parcours professionnel en cas de changement de fonction ou de suppression de poste,
- CFE-CGC Tous les salariés doivent être reçus en entretien individuel (sans attendre qu'ils en fassent la demande),
- CFE-CGC Mesurer systématiquement la charge de travail en cas de modification d'emploi,
- CFE-CGC Adapter les FDE (Fiches Descriptives d'Emploi) en cas de changement,
- CFE-CGC Aucune pression ni chantage ne sera tolérée en cas de mobilité,
- CFE-CGC Un suivi RPS pour les cas individuels délicats, nécessitant un avis médical ou à la demande du salarié,
- CFE-CGC Transparence sur les postes disponibles sur le site et sur les autres sites.

La **CFE-CGC** accompagnera ce changement uniquement sur cette base. Elle suivra chaque cas individuellement et n'hésitera pas à interpeller la direction afin de trouver un équilibre entre les intérêts des salariés et ceux du site.



**CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !**